

HPC : après moins d'un an, les mauvaises nouvelles arrivent !**LA FAUTE A QUI ?**

EDF a annoncé un coût supplémentaire de 1,5 milliard de livres sterling ainsi qu'un risque de retard de 15 mois pour le réacteur N° 1 et de 9 mois pour le réacteur N° 2, soit un nouveau surcoût potentiel de 700 millions de livres... FO Énergie et Mines avait affirmé que la réussite de ce projet impliquait son report de 2 à 3 ans. À peine un an plus tard, les faits nous donnent malheureusement raison...

Quelques mois et déjà...

Coût relevé de **1,5 milliard de livres sterling**, risque de **retard pour les deux réacteurs de 15 mois et de 9 mois**, **taux de rentabilité en baisse qui passe de 9 % à 8,5 % voire à 8,2 %**, quelques mois après la signature de ce contrat (septembre 2016), il semble que la méthode Coué employée par le Président d'EDF ait du plomb dans l'aile...

Les déclarations du Président : **« Nous réussirons HPC. Bien sûr parce que nous sommes déterminés. Mais surtout parce que c'est un excellent projet »**, semblent bien loin...

Alors que de nombreuses voix, dont la nôtre, s'étaient exprimées pour indiquer leur opposition au lancement précipité d'un tel projet, le Président d'EDF ne voulait rien entendre, activement soutenu il est vrai, par un certain ministre de l'économie, sans lequel ce projet n'aurait pu être lancé...

Braquage à l'anglaise ?

Selon EDF, les surcoûts résultent d'une meilleure appréhension du design **adapté aux demandes des régulateurs**, du volume et du séquençement des travaux sur site et de la mise en place progressive des contrats fournisseurs.

En clair, alors qu'on nous avait vantés que tout était sous contrôle, on se rend compte aujourd'hui, que

cela n'était pas le cas. Pourtant, les questions sur la stabilité du design et le coût des normes de sûreté spécifiques à la Grande-Bretagne avaient été posées...

Qui va payer l'addition ?

Comme l'a aussitôt rappelé le ministère de l'Économie britannique, **« tous les coûts de construction, y compris les dépassements, sont à la charge du constructeur »**.

De son côté, le ministre de l'Économie et des Finances a demandé qu'un plan d'action rigoureux soit présenté au Conseil d'Administration d'EDF avant la fin du mois de juillet.

Cela ne manque pas de sel ! Qu'un ministre du Président Macron demande un plan d'action pour corriger une décision largement due au ministre Macron, cela ne trompe personne !

Nous n'accepterons aucun plan d'économie supplémentaire qui toucherait, une fois de plus, l'emploi ou les rémunérations pour compenser ses premiers surcoûts, résultats de l'entêtement du ministre Macron et du Président d'EDF !

Les agents ne sont en rien coupables de ces décisions.

Gouvernement et directions doivent seuls assumer leurs responsabilités.